



HAUT-LANGUEDOC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

16 Place du Foirail
34220 Saint-Pons de Thomières
Département de l'Hérault
Sous-Préfecture de Béziers

| | |
|---------------------------|----|
| Conseillers en exercice : | 10 |
| Conseillers présents : | 7 |
| Pouvoirs : | 0 |
| Voix délibératives : | 7 |

Délibération n° : 2024.07.02/104

Objet : Régie Piscine = modification de l'acte constitutif

VU les statuts de la Communauté de Communes du Minervoïs au Caroux et notamment sa compétence en matière d'entretien et de fonctionnement de la Piscine Intercommunale ;

VU la délibération n° 2024.05.30/087 du 30 Mai 2024 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire pour modifier les régies comptables nécessaires au bon fonctionnement des services intercommunaux ;

VU l'arrêté du Président n° 2017/071 du 07 Juin 2017 portant création d'une régie de recettes « Piscine » ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de modifier l'acte constitutif de la régie de recette « Piscine » afin de permettre l'encaissement des produits liés à la vente de maillots de bain ;

CONSIDERANT qu'il est également nécessaire de modifier le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver ;

Le Bureau Communautaire, après avoir ouï et délibéré, à l'**UNANIMITÉ (7 POUR)**

- **Autorise** la modification de l'acte constitutif de régie de recettes « Piscine » en intégrant l'encaissement des produits liés à la vente de maillots de bain
- **Indique que** le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est désormais fixé à 3 000,00€ ;
- **Mandate** Monsieur le Président pour régler toutes les démarches administratives financières et réglementaires liées à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance
Patrick CABROL



Le Président
Josian CABROL